

# Covid-19. Face à « la troisième vague » du virus

## Un Français sur trois reconfiné

**CONFINEMENT** épisode 3 pour près d'un tiers des Français : le gouvernement impose à l'Ile-de-France, aux Hauts-de-France et à trois autres départements de fortes restrictions, mais sans fermer les écoles et en privilégiant les activités de plein air.

Jean Castex aura reculé jusqu'au dernier moment mais cette aggravation oblige l'exécutif à imposer « de nouvelles mesures de freinage massives » de l'épidémie à partir de demain et pour quatre semaines dans 16 départements : les huit départements de l'Ile-de-France, les cinq des Hauts-de-France ainsi que les Alpes-Maritimes, la Seine-Maritime et l'Eure.

« Sans nous enfermer »

Sont ainsi concernés 21 millions d'habitants, dont les 12 millions de la région parisienne, de loin la plus densément peuplée et le poumon économique du pays. Les restrictions pourront être étendues « à d'autres parties du territoire » selon l'évolution du virus, a prévenu le Premier ministre.

La pression sur les services de réanimation, accueillant les malades les plus graves, est repartie à la hausse, avec 4 246 malades, contre 4 219 la veille, un nouveau plus haut depuis fin novembre. Plus d'un quart de ces patients (1 201) sont hospitalisés en Ile-de-France.

Les nouvelles restrictions « ne sont pas de bonnes nouvelles et je sais la lassitude qui est la vôtre face à cette succession de mesures qui, à l'image du virus lui-même, vont et viennent, évoluent et s'adaptent à mesure que la crise dure », a souligné Jean Castex. Mais ces mesures sont « absolument indispensables et équilibrées » et « visent à freiner le virus sans nous enfermer », a ajouté le Premier ministre qui a finalisé ces restrictions à la mi-journée avec Emmanuel Macron, qui avait affirmé mardi qu'elles seraient « pragmatiques, proportionnées et territorialisées ».

L'exécutif a choisi « une troisième voie », selon Jean Castex, après les deux premiers confinements, celui très strict qui avait débuté il y a un an, le 17 mars 2020, puis celui, plus souple, de l'automne.

Comme à l'automne, les écoles et collèges resteront ouverts normalement mais les lycées basculeront tous en « demi-jauge » dans les 16 départements concernés.

En revanche l'éducation physique et sportive des scolaires pourra reprendre normalement et les activités sportives extrascolaires en plein air des mineurs seront maintenues, a précisé Jean Castex.

Alors que les beaux jours approchent, « il sera possible de se promener, de s'aérer ou de faire du sport, en journée, sans aucune limitation de durée mais avec une attestation et à la condition de rester dans un rayon limité à 10 kilomètres autour de chez soi », a annoncé le Premier ministre. Dans les 16 départements, les déplacements interrégionaux seront « interdits, sauf motifs impérieux ou professionnels ».

Les commerces et rayons de grandes surfaces ne rentrant pas dans la liste de ceux « vendant des biens et des services de première nécessité » fermeront leurs portes dans les 16 départements concernés par le reconfinement, dont ceux d'Ile de France, à partir de ce week-end, a annoncé le Premier ministre Jean Castex jeudi.

Afin de « réduire les occasions de contacts dans les lieux clos », les commerces non-essentiels devront baisser le rideau. Mais, après leur mobilisation à l'automne, les librairies et disquaires ont gardé le droit de rester ouverts, étant désormais catégorisés comme « de première nécessité ».

Dans une même logique, « toutes les entreprises et administrations qui le peuvent » devront pousser « au maximum » le télétravail pour le mettre en place « au moins quatre jours sur cinq », selon le Premier ministre.

Jean Castex a défendu la décision prise le 29 janvier par Emmanuel Macron de ne pas reconfiner, malgré les appels de nombreux médecins. « Nous avons bien fait », a-t-il assuré.

Plus que jamais, l'exécutif compte sur son programme de vaccination pour sortir de la crise.

La campagne vaccinale a continué de progresser : 5 748 698 personnes ont reçu au moins une injection et 2 393 568 ont eu leurs deux doses, selon la Direction générale de la Santé.



Le couperet est tombé. Face à l'aggravation de l'épidémie de Covid-19, le Premier ministre Jean Castex a annoncé de nouvelles « mesures de confinement » en Ile-de-France, dans les Hauts-de-France, l'Eure, la Seine-Maritime et les Alpes-Maritimes, à partir de samedi et pour une durée de quatre semaines.